dre, et que cela ne se fait plus sans quitter le coin de son feu. Autrefois, — je vous demande pardon de la comparaison, — chacun allait chez le boulangeri[illegible] se pourvoir lan[illegible] — [illegible] concurrence a amené le boulanger chez nous. Il en sera de même, quoi qu'on fasse, dans le négoce. Il faudra bien aller offrir soi-même ses produits en Chine, aux Indes, dans l'Afrique, dans l'Amérique, sur tous les marchés de l'Europe. C'est le règne des commis-voyageurs qui commence, non des commis en pantoufles, mais des jeunes gens qui ne reculent pas comme le demandait tout à l'heure M. le président, devant l'étude des langues commerciales, qui s'essayent même au besoin à bégayer le chinois ou l'arabe, des jeunes gens que n'effrayent ni la fatigue, ni les distances, ni les climats, ni les pays qui n'ont de réalité que dans le cœur des mères et dans l'imagination des poltrons. Ces jeunes gens qui se lancent surtout, car dans les batailles de l'industrie et du commerce, comme dans les autres, la victoire demeure presque toujours aux premiers arrivés.

*(A suivre).*

## AU PAYS NOIR

Valenciennes, 23 mars.

Des réunions ont eu lieu à Bruay, Saint-Waast, la Sentinelle, Haveluy, Hesdimmes, Wallers et Denain.

Le citoyen Fauvlau a pris la parole dans chacune de ces réunions, pour rendre compte de l'entrevue que Basly a eue avec la commission des 44.

Partout, la continuation de la grève a été votée à l'unanimité.

Valenciennes, 24 mars.

1343 ouvriers, dont 847 mineurs, sont descendus ce matin dans les fosses.

Il y a une augmentation sensible dans la descente.

*Le Temps*, journal républicain, apprécie, comme on va voir, la réunion de samedi à la salle Lévis :

« La soirée a retenir de la réunion en faveur des grévistes d'Anzin, qui a eu lieu, hier, à la salle Lévis, c'est le langage des deux députés qui y ont pris part. Ceux-ci sont un peu plus responsables, devant l'opinion, que les orateurs habituels des réunions publiques. Pourquoi faut-il qu'ils ne s'en soient distingués ni par plus de modération, ni par plus de compétence ? Il est une manière trop aisée de résoudre les questions techniques du commerce ou de l'industrie, c'est d'en faire des questions politiques. Nos orateurs n'y ont pas manqué. Le délégué des mineurs, M. Basly, tout comme les membres du Parlement, n'a vu, dans le conflit d'Anzin, qu'un conflit politique. Les grévistes sont les seuls vrais républicains ; ceux dont ils se plaignent sont tous des orléanistes. Ne parlez pas de la concurrence que les charbons anglais et belges font aux charbons français, de la nécessité d'abaisser les prix de revient, et, par conséquent, de la simplification du travail et du perfectionnement de l'outillage. Il ne s'agit de rien de semblable. Nous sommes, tout simplement, en présence d'une conspiration monarchique, dirigée contre des ouvriers républicains. Il est difficile de savoir ce qui l'emporte, dans un tel spectacle, ou de la crédulité naïve des auditeurs, qui acceptent de telles explications, ou de l'audace de ceux qui les leur donnent.

Quel remède, cependant, les avocats consultants des grévistes viennent-ils apporter à un mal trop réel ? Un seul, préconisé par M. Giard : la *nationalisation* des mines, c'est-à-dire, si nous comprenons bien ce barbarisme, l'exploitation des mines par l'Etat. Malheureusement, il a fallu, tout de suite avouer que cette solution était encore bien lointaine et ne peut donc guère améliorer la détresse actuelle des ouvriers d'Anzin. Un grain de mil ferait mieux leur affaire. Mais supposons-la aussi facile à réaliser qu'elle est matériellement et financièrement impossible. En quoi l'Etat se tirera-t-il mieux d'affaire que les compagnies ? A-t-il une recette magique qui lui permette de vendre à bon marché ce qu'il devra payer très-cher ? Il est vrai qu'on ne se préoccupe pas de cette misère, on ne se préoccupe que d'assurer aux ouvriers un salaire très élevé. Mais, si c'est toute la question; pourquoi l'Etat ne se ferait-il pas l'entrepreneur de tout commerce et de toute industrie ? Pourquoi ne se ferait-il pas boulanger, épicier, maçon, tailleur et cordonnier ? avec obligation de fournir, à prix réduit, toutes les choses dont les ouvriers ont besoin ? uNos voilà ramenés à l'utopie socialiste la plus vaine et la plus folle. Il n'y a, au fond, rien de plus, dans la proposition de M. Giard et de ses amis

Voici le texte de l'affiche qui a été placardée samedi dans les corons :

Décision prise entre les délégués du bassin d'Anzin dans la séance du samedi 22 mars :

1° Les délégués ont décidé de repousser toutes tentatives de pressions faites soit par les agents de la Compagnie, soit par certains agents de l'autorité en ce qui concerne la reprise du travail;

2° Nous maintenons toujours l'ancien système, et la réintégraion de nos collègues, renvoyés sans aucun motif ;

3° Il est bien entendu de ne pas reprendre le travail sans une déliberation prise entre les mêmes délegués ;

4° Tous les ouvriers mineurs du bassin d'Anzin doivent se conformer à la dite délibération, qui est annoncée par voie d'affiches dans tout le bassin.

Pour les délégués mineurs,
E. Basly.
Secrétaire-général de la chambre syndicale des mineurs du bassin d'Anzin.

Samedi, vers 10 heures et demie du soir, à Saint-Waast-la-Haut, une cartouche de poudre a fait explosion dans le conduit d'eau (goulot, terme local) du n° 7 du coron des 37 et a communiqué le feu aux rideaux et à la couverture de lit des époux Michel. Ces derniers, réveillés en sursaut, ont pu éteindre facilement ce commencement d'incendie.

Le mineur Michel avait continué à travailler jusqu'à ce jour.

Nous lisons dans l'*Intransigeant* :

« Le citoyen Basly, secrétaire-général du syndicat des mineurs du Nord, a quitté Paris cette nuit pour se rendre à Denain, où sa présence est réclamée par les grévistes, qui comptent sur lui pour déjouer les manœuvres de la Compagnie.

» Une réunion aura lieu dans la soirée, dans laquelle le citoyen Basly donnera lecture de l'ordre du jour qui a été voté samedi, salle Lévis. »

## NORD

**Hautmont.** — Deux jeunes ouvriers dresseurs de l'usine de la Providence, viennent de succomber bien malheureusement. Après leur repas, ils s'amusèrent à jouer au *coucou* avec quelques camarades et se cachèrent dans un tuyau distributeur de gaz où on les trouva asphyxiés. Les deux victimes se nomment Aimable Maillot, d'Hautmont, 18 ans, et Léon Brunin, de Limont-Fontaine, 16 ans.

**Sous-le-Bois-Louvroil.** — Le parquet du tribunal d'Avesnes vient de commencer une information à l'occasion de la découverte d'un cadavre d'enfant, du sexe masculin, enterré depuis plus de deux mois dans le jardin du sieur Cailleau, journalier à Sous-le-Bois-Louvroil. Le cou du petit cadavre était entortillé d'un lien et le corps recouvert d'un morceau de toile.

Les magistrats se sont rendus hier matin sur les lieux, et de nombreux témoins ont été appelés devant M. le juge d'instruction.

M. le docteur Mouronval a été chargé de procéder à l'autopsie.

Jusqu'à présent, l'auteur de ce crime n'a pu être découvert.

**Outersteene.** — Une nouvelle tentative a eu lieu contre la même personne, Nathalie R..., âgée de 21 ans, domestique à la ferme Maerten, à Outersteene. Vers 11 heures 1/2 du matin, deux individus masqués saisirent la servante, derrière la ferme où elle faisait la lessive, la bâillonnèrent, lui bandèrent les yeux et lui lièrent les mains. Après avoir essayé de lui faire avaler le contenu d'une fiole de liquide corrosif, que la servante parvint à briser en se débattant, ils la dépouillèrent complètement de ses vêtements et l'abandonnèrent ensuite, attachée entre deux meules de bois.

Ce fut là que, vers midi et demi les gens de la ferme la trouvèrent évanouie.

Cette fille avait reçu, plusieurs fois, des lettres anonymes la menaçant de mort, si elle ne quittait pas ses maîtres.

Une enquête est ouverte.

**Etat-civil de Roubaix.** — *Déclarations de naissances du 23 mars.* — Augustin Vandenhecke, rue de la Limite, cour Dhallluin, 101. — Edouard Delporte, rue de l'Epeule, cour Lepers, 9. — Jules Grimiaux, rue du Fresnoy, cœur Vermacq, 9. — Marie Mullié, rue du Château, 3. — Florent Vandermeersch, rue Bernard, 92. — Nestor Dubois, rue du Moulin, cour Brabant, 1. — Edouard Gisclaire, rue Ste-Elizabeth, 10. — Gabrielle Tiberghien, rue Pellart, maisons Guillaume-Lefebvre, fort Mullier, 53. — Henri Dumortier, rue de Tourcoing, 2e cour Flipo, 19. — Hortense Teirlinck, rue d'Alma, cour Wattel, 37.

Publications de mariages du 23 mars. — Charles Deweirdt, 22 ans, journalier et Stéphanie Masse, 24 ans, piqueuse. — Arthur Lorthioir, 29 ans, tailleur d'habits et Elise Dolesculse, 24 ans, visiteuse. — Joseph Deweirdt, 24 ans, mécanicien et Sidonie Briffaut, 22 ans, rattacheuse. — Philibert Ehrert, 21 ans, sertisseur et Marie Doudelet, 21 ans, tailleuse. — Emile Dhaene, 22 ans, apprêteur et Elise Vanpoucke, 21 ans, piquûrière. — Arthur Stichelbout, 23 ans, tisserand et Adèle Gyselinck, 17 ans, piquûrière. — Désiré Vanparys, 24 ans, chaudronnier et Zoëbde Duthie, 20 ans, soigneuse. — Emile Adam, 26 ans, peintre en équipages et Stéphanie Samain, 31 ans, journalière. — Jules Delplanque, 26 ans, tisserand et Céline Delreux, 27 ans, cabaretière. — Clotaire Roger, 23 ans, employé de commerce et Augustine Séguéaux, 22 ans, ménagère. — Henri Monnet, 22 ans, fileur et Joséphine Vankoorenberghe, 25 ans, rattacheuse. — Armand Delahaye, 26 ans, tisserand et Louise Desmazières, 25 ans, dévideuse. — Henri Haezebrouck, 28 ans, broseur et Pierre Dillies, 25 ans, journalière. — Henri Simoine, 29 ans, rattacheur et Elore Leveugle, 26 ans, bobineuse. — Louis Krahenbühy, 27 ans, charcutier et Zoé Dutrieux, 26 ans, bobineuse. — Henri Lesage, 24 ans, chaudronnier et Mathilde Vannais, 18 ans, bobineuse. — Alfred Willem, 26 ans, mécanicien et Clémence Patteeuw, 26 ans, tisserande. — Alois Vanroseele, 35 ans, cordier et Camille Colpaert, 31 ans, soigneuse. — Jean Maes, 25 ans, tisserand et Pauline Cauterman, 33 ans, rattacheuse. — Jules Duleu, 25 ans, fileur et Marie Guillemez, 21 ans, bobineuse. — Camille Thorembans, 29 ans, tisserand et Françoise Paquert, 31 ans, tisseraude.

Déclarations de décès du 23 mars. — Zélie Desmettre, 5 ans, hameau de la Vigne, maisons Plateau, 21. — Louis Wallecan, 27 ans, cabaretier, place Notre-Dame, 4.

## CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille WACRENIER-DESTOMBES, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Adèle-Désirée DESTOMBES, veuve de Monsieur Floris WACRENIER, décédée à Roubaix, le 21 mars 1884, dans sa 74e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 26 dudit mois, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin-de-Roubaix, 9.

Les amis et connaissances de la famille BAYART PARENT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de dame Elisa-Adèle PARENT, décédée à Roubaix, le 22 mars 1884, dans sa 75e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi le lundi 24 courant, à 9 heures et aux Vigiles le même jour, à 5 heures 1/2, aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mardi 25, à 10 heures 1/4, en l'église de Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Fosse-aux-Chênes, 51.

Les amis et connaissances de la famille WALLECAN-BROUCHETTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Arthur-Louis WALLECAN, décédé à Roubaix, le 23 mars 1884, à l'âge de 27 ans et 6 mois, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 25 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, place Notre-Dame, 4.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Mouveaux, le vendredi 28 mars 1884, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Clémentine LEROUGE, épouse de Monsieur Louis DUVILLIER, décédée à Mouveaux, le 12 mars 1882, dans sa 61e année, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 26 mars 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph VOREUX, époux de Dame Marie CASTEL, décédé à Roubaix, le 21 février 1884, dans sa 76e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 26 mars 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de : Monsieur Nicolas EVRARD, époux de Dame Louise SAMAIN, décédé à Roubaix, le 18 février 1884, dans sa 58e année, et de Monsieur Adrien EVRARD, son fils, décédé à Roubaix, le 2 mars 1884, à l'âge de 16 ans et 6 mois, administrés des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 26 mars 1884, à 9 heures pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-François-Désiré-Joseph DEWIMAUX, époux de Dame Virginie BRAY, décédé à Roubaix, le 26 février 1884, dans sa 87e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 25 mars 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Fleuris COUQUE, veuf de Dame Zélia ISBLED, décédé à Roubaix, le 17 février 1884, dans sa 47e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Croix, le mercredi 26 mars 1884, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Désiré DUTHOIT, négociant en farines à Croix, époux de Dame Marie CARETTE, décédé subitement à Croix, le 13 février 1884, dans sa 36e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église du Sacré-Cœur, le mercredi 26 mars 1884, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Albert-Amédée ALLART, époux de Dame Augustine ROUSSEAU, décédé à Roubaix le 26 mars 1883, à l'âge de 70 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.


## LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.


## BELGIQUE

**Bruxelles.** — *Affaire Bernard.* — Nous avons déjà dit que Bernard a été acquitté. Voici l'arrêt de la cour de Bruxelles :

Quantaux faits qui avaient été commis en Amérique, adoptant les motifs du premier juge ;

En ce qui touche les faits qui avaient été commis en Belgique :

Attendu qu'outre les éléments sur lesquels s'appuie le premier juge pour justifier les doutes sérieux qui s'élèvent au sujet de l'existence de l'intention frauduleuse dans le chef du prévenu avant son départ pour l'Amérique, il y a lieu de relever encore dans le même ordre d'idées les circonstances suivantes, puisées dans les pièces du procès :

*a)* Depuis un certain temps, le prévenu était obsédé de l'idée de transporter hors de la Belgique tout ou partie des valeurs de la caisse diocésaine ; à diverses reprises il avait manifesté au témoin Pivet son intention à cet égard ; à diverses reprises également il avait tenu vis-à-vis du chanoine Auberland des propos de ce genre : « Quelqu'un devrait partir avec tout » ; enfin il avait demandé conseil à Libbrechts, l'un des agents de change de l'évêché de Tournai, pour placer les valeurs à l'étranger, en lieu sûr, dans des maisons de banque, et il avait eu avec lui une correspondance aux fins de négocier un dépôt de valeurs à Amsterdam.

*b)* La soustraction du 20 mai 1881 à lui notifiée à la requête de M. Dumont l'avait plongée dans de grandes perpexités; il s'en ouvert à sa sœur, à qui, le jour même de la soustraction, il disait : « Cette fois-ci l'évêché va être ruiné moralement et matériellement » ; il s'en était ouvert aussi au témoin Pivet, à qui notamment il demandait encore la veille même de son départ ce que l'on pouvait faire pour sauver la situation ;

*c)* Le prévenu n'a rien emporté des valeurs appartenant au séminaire de Tournai; ses comptes relatifs aux dites valeurs ont été trouvés parfaitement en règle ;

*d)* A l'époque du départ du prévenu et même assez longtemps après on était convaincu à l'évêché de Tournai que l'unique but de Bernard était de mettre en sûreté les valeurs de la caisse diocésaine et de les empêcher de tomber entre les mains de celui qui les revendiquait ; c'était l'opinion formellement de l'évêque, mais de ses conseils et des personnes de son entourage; il a fallu pour ébranler cette opinion des agissements ultérieurs que rien ne démontre avoir été prémédités par le prévenu dès le moment de son départ;

*e)* De même qu'il avait informé de Douvres l'évêque que de pressantes difficultés l'obligeaient à quitter momentanément la Belgique, il a fait de Liverpool pareille communication à son frère Sylvain, auquel il a donné tout pouvoir de régler avec l'évêque le compte de clerc à maître concernant la gestion des biens du séminaire et des fondations de bourse ;

*f)* A son arrivée à New-York, en déposant au Crédit lyonnais une partie des valeurs dont il était nanti, il s'est fait connaître au directeur de cette maison de banque sous son véritable nom ;

Par ces motifs et ceux du premier juge, la Cour met à néant l'appel du ministère public, confirme le jugement *a quo*, dit que les frais d'appel resteront à charge de l'Etat.

Le public accueille par un silence profond la lecture de cet arrêt.

Notons que les frais de l'instruction relatifs à cette affaire se montent à 181,000 fr. La note des frais remise par le consul belge de New-York s'élève à 117,000 fr. Il y a aussi pour 6,500 fr. de télégrammes. La note de M. le commissaire de police Bourgeois, du chef de ses divers voyages, se chiffre par 14,000 fr.

— Un incendie qui menaçait de prendre de grandes proportions a éclaté hier soir à onze heures, au n° 22 de la rue des Sables, dans un bâtiment occupé par la Compagnie d'électricité, à côté de la Compagnie d'alimentation et des bureaux du journal la *Réforme*. A 11 heures 30 le troisième étage était en feu et les flammes s'étendaient avec une rapidité extraordinaire, projetant sur le ciel des lueurs visibles à une distance considérable.

Quatre brigades de pompiers se rendirent sur les lieux.

A minuit et demi, grâce à l'activité des secours, l'incendie était complètement maîtrisé. L'intérieur du troisième étage est détruit, mais les murs et le reste du bâtiment sont intacts.

**Charleroi.** — *La grève des verriers.* — Les réunions des verriers continuent, le Comité de l'*Union verrière* siège en permanence au local de la Société, où viennent se centraliser tous les renseignements sur l'extension de la grève et les incidents qu'elle amène.

Plusieurs établissements qui n'avaient pas encore été atteints par la cessation du travail, le sont aujourd'hui.

Le Comité des maîtres de Verreries a tenu vendredi, une assemblée. On assure que plusieurs verreries ont accepté le travail à *deux pour un* dans les fours ordinaires et à *trois pour deux* dans les fours à gaz où les pots de fonte sont d'une capacité plus grande.

Un grand meeting des ouvriers verriers a eu lieu dimanche.

## *FAITS DIVERS*

**Une explosion** causée par le gaz accumulé s'est produite, hier matin, dans l'atelier de M. Fichot, tailleur de cristaux au 4e étage, 117, rue du Temple. M. Fichot avait oublié avant-hier soir de fermer le compteur et le bec d'un fourneau à gaz. Vers 9 heures, hier matin, au moment où il enflammait une allumette, une violente explosion se produisait, les vitres de la maison étaient en partie détruites. Une panique s'emparait aussitôt des nombreux locataires qui habitent cet immeuble et dégénérait en un sauve-qui-peut général.

Une partie de la rue fut barrée et la circulation interrompue. Les pompiers de la caserne de la rue de Sévigné et de la mairie du quatrième arrondissement, accourus en toute hâte, trouvaient M. Fichot étendu sur le parquet, la figure et les mains horriblement brûlées, mais respirant encore. Transporté à la pharmacie Rampon, des soins lui furent prodigués.

Pendant ce temps, les pompiers éteignaient un commencement d'incendie, et prenaient toutes les précautions nécessaires pour éviter une seconde explosion. A dix heures, toute cause de danger avait disparu.

M. Berlioz, commissaire de police du quartier, qui était arrivé un des premiers sur les lieux, engageait les locataires à rentrer dans leurs demeures, puis donnait l'ordre de rétablir la circulation. Après un premier pansement, M. Fichot a été conduit à son domicile : son état est très grave.

**Un aigle à Paris.** — Hier, vers sept heures et demie du matin, un aigle a été tué presque en plein Paris. Il s'était reposé sur le fameux chêne historique que la sollicitude de M. Alphand a laissé devant le château de Madrid, au bois de Boulogne sur la bordure du boulevard Richard-Wallace. C'est environ à trois cents mètres du châlet du tir aux pigeons que cet exploit assez rare dans les annales de la vie parisienne a été accompli par un maître d'hôtel de M. Herbanez.

Un médecin a voulu faire l'autopsie de ce roi des airs avant que sa dépouille fût envoyée à un naturaliste. Il a été reconnu que l'aigle avait dû *subir des jeûnes très rigoureux. Cela ne fait guère* l'éloge de sa vaillance, car les environs de Paris sont peuplés de gibier. Cet aigle avait la tête garnie de plumes rousses, la poitrine noirâtre, le ventre roux, le manteau brun avec quelques plumes blanches et la queue cendrée avec des bandes noires.

**L'échafaud de John Brown.** — On annonce de Wheeling, (Virginie occidentale), que l'échafaud sur lequel John Brown a été pendu le 16 décembre 1859, et qui fut mystérieusement enlevé quelques jours après, vient d'être retrouvé à Charlestown, comté de Jefferson. Le colonel John Mac Coyle a acheté dernièrement d'une veuve une maison de briques située à Charlestown, Lawrence et Liberty streets. En réparant la maison on a démoli un vieux porche dont le colonel a remarqué que toutes les planches et pièces de bois étaient marquées et numérotées.

Le fait ayant piqué sa curiosité, il a donné l'ordre d'asembler les matériaux dans l'ordre indiqué par les numéros, et le résultat a été un échafaud complet.

Une enquête ayant donné la certitude que cet échafaud était celui sur lequel John Brown a été supplicié, la relique a été emmagasiné et mise sous clef, en attendant qu'on ait choisi l'endroit qui sera jugé le plus convenable pour son exhibition.

On sait que John Brown, se croyant destiné à être le libérateur des esclaves du Sud, s'empara par un coup de main de l'arsenal de Harper's Ferry pendant la nuit du 16 octobre 1859, avec l'intention d'armer les esclaves qui se joindraient à lui et d'entreprendre à leur tête une guerre de montagnes. Vingt et un hommés seulement, dont pas un noir, répondirent à son appel. L'arsenal fut attaqué par un nombreux détachement de soldats de marine, et John Brown, ayant vu tuer dix de ses hommes, dont ses deux fils, et reçu lui-même six blessures, se rendit. Jugé et condamné à mort, il fut pendu le 16 décembre.


**Comment on se débarrasse d'un Tyran !**

« Veuillez m'envoyer une nouvelle boîte de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50. La personne qui les emploie se porte très bien en ce moment; depuis qu'elle prend de vos pilules, elle n'a plus ressenti de ces douleurs irritantes d'estomac qui la faisaient souffrir depuis quatre ans. Cette jeune fille dit souvent qu'elle est très heureuse de sa nouvelle santé depuis qu'elle se traite avec les Pilules Suisses. Quant à moi, je mets ma lettre à votre disposition. « J. BOUTAL, rue Saint-Julien, Rouen ».

A. Hertzog, pharm., rue de Grammont, Paris.
20659


On signale dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15, un important article de *M. Antonin-Lefèvre Pontalis*, intitulé *Une restauration*.

C'est un intéressant épisode de l'histoire de la *Hollande* en 1672, qui peut avoir a deux siecles de distance son actualité.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

### Elections législatives

Castres, 24 mars.

Voici le résultat des élections législatives en remplacement de M. Thomas.

Inscrits 20290 Votants 16833
M. Abrial, conservateur, 9205 voix, élu.
M. Dousset, républicain, 6508 voix
M. Ladevèze, cand. ouvrier, 1004 voix.

C'est encore un siège de perdu pour le parti républicain. M. Thomas avait été élu le 4 septembre 1881 par 8,815 voix.

### La question de la Propagande

Paris, 24 mars.

Le *Soleil*, dans un entrefilet relatif à la question de la Propagande, s'exprime ainsi :

« La République des Etats-Unis, l'empire d'Allemagne, le royaume d'Angleterre et l'empire d'Autriche-Hongrie ont fait entendre au gouvernement italien, à ce sujet, des représentations isolées, lui conseillant de maintenir le *statu quo*. C'est triste à constater, mais la République française paraît s'être jusqu'ici complètement abstenue. »

### La question d'Andorre

Madrid, 24 mars.

La *Correspondencia*, tout en constatant la cordialité des rapports entre la France et l'Espagne, dit que la question n'est pas encore résolue.

Tous les journaux espagnols publient le télégramme de Paris faisant observer que les gendarmes français n'entreraient pas dans la vallée d'Andorre dont ils feraient seulement le blocus.

Cependant, dans sa dernière édition, le *Correo* disait hier soir que, dans les couloirs de la Chambre (où ont l'habitude de se réunir les hommes politiques), on ne parle que de la question d'Andorre à laquelle on prête assez de gravité.

Paris, 24 mars.

Nous lisons dans le *Clairon* :

« Que l'on se rassure (nos sources sont certaines), une récente décision de Mgr l'évêque d'Urgel, parvenue récemment à Paris, donne à espérer une entente prompte et une satisfaction complète.

» Et quant aux bruits belliqueux que se sont plu à répandre quelques-uns de nos confrères, ils ne reposent absolument sur rien.

» Jamais il n'a été question d'envoyer à Andorre ni gendarmes espagnols, ni gendarmes français. »

### M. Keller, à Lyon

Lyon, 24 mars.

Hier, à deux heures, une foule considérable, qu'on peut évaluer à 3,000 personnes, se pressait dans l'immense hall des Folies-Bergères pour la conférence donnée par M. Keller, ancien député.

Dans un discours fréquemment applaudi, le vaillant orateur a traité la grave question de l'enseignement en France, et fait l'historique des écoles. Il a montré que jamais l'enseignement n'avait été moins libre qu'aujourd'hui, et que la gratuité promise par l'Etat n'était qu'une mystification, puisque en même temps on avait autant dépensé pour les écoles. Quant à la « laïcité », l'orateur en a fait le synonyme d'oppression, le gouvernement n'ayant d'autre but que de dominer l'âme des enfants en leur donnant des maîtres soumis à sa politique athée.

Pour ce qui est de « l'obligation, » c'est, a continué M. Keller, une scandaleuse tyrannie, attendu que les pères de famille ne peuvent plus faire instruire leurs enfants comme et où ils désirent. »

Flétrissant avec une rare énergie les procédés employés par le gouvernement, l'orateur a adressé un éloquent appel aux pères chrétiens, les exhortant à secouer un pareil joug : « La régénération de la France, s'est-il écrié, est dans un retour à la religion : par elle, la patrie sera sauvée. »

D'unanimes acclamations ont couvert la voix de l'orateur lorsqu'il a évoqué les gloires de la monarchie.

En terminant, M. Keller, dans une émouvante péroraison, a montré nos malheureuses provinces perdues conservant leur foi en Dieu et l'espérance en la France, attendant aussi leur salut de la patrie régénérée par les grandes traditions chrétiennes.

### Les ouvriers tisseurs de Lyon

Lyon, 24 mars.

Hier, a eu lieu dans la salle de l'Alcazar une réunion de tisseurs pour discuter les nouveaux statuts de la chambre syndicale des tisseurs, conformément à la nouvelle loi sur les syndicats professionnels.

L'assemblée a adopté ces statuts à une grande majorité. 5,000 personnes environ assistaient à la réunion.

### La décadence des études classiques

Paris, 24 mars.

Le *Soleil* publie un article de son directeur, M. Edouard Hervé, sur la « Décadence des études classiques. »

### La crise ministérielle en Italie

Rome, 24 mars.

La *Rassegna* dit que le nouveau ministère ne tardera pas à être formé.

Le *Diritto* et la *Stampa* disent qu'on ne sait encore rien de positif à cet égard.

D'autre part le *Journal des Débats* reçoit de son correspondant la dépêche suivante :

« Rome, le 23 mars, 12 h. 10 soir.

» M. Depretis est chargé de reconstituer le ministère. MM. Mancini et Magliani garderont les portefeuilles des affaires étrangères et des finances. La crise parlementaire est sans portée générale. »

### Les Anglais en Egypte

Londres, 24 mars.

L'*Observer*, dans une édition spéciale, publie la dépêche suivante :

Le Caire, 23 mars. — Le bruit court que les insurgés ont investi Khartoum. Cependant l'on n'a aucune confirmation de cette nouvelle. D'après un autre bruit, les rebelles cherchent à capturer une caravane qui se trouve sur la route entre Korosko et Berber.

Il résulte des nouvelles dignes de foi, reçues ici, que les deux rives du Nil dans les environs de Khartoum sont occupées par les insurgés.

Le service des postes de Shendy, par voie de terre, est obligé de faire un grand détour pour arriver à Khartoum.

Souakim, 24 mars.

Des espions rappertent qu'Osman-Digma se trouve toujours près de Tamanib. En conséquence, les troupes anglaises se mettront en marche probablement mercredi afin de cerner Osman-Digma.

## DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL.)

### La commission d'enquête et la grève d'Anzin

Rome, 24 mars.

M. Spuller a lu à la commission d'enquête une lettre de M. Guary déclarant qu'il lui était impossible de venir à Paris ; mais, qu'il envoyait, avec sa déposition écrite, M. Ledoux, ingénieur à Anzin, qui répondra aux questions posées par la commission. M. Ledoux sera entendu mercredi.

### Mort de M. Mignet

Paris, 24 mars.

M. Mignet est mort, ce matin, à sept heures.

### Au Tonkin

Londres, 24 mars.

Le vaisseau de guerre chinois *Nanthun*, qui était retenu dans la rivière de Thyne a été autorisé à partir samedi soir, sans canons, sous le pavillon allemand.

### Egypte et Soudan

Londres, 24 mars.

Le *Times* a reçu une dépêche de Souakim disant qu'une caravane est arrivée vendredi au camp d'Haudouh, provenant du district de Crocotina; elle avait traversé sans encombre les régions de Kordofan du Darfour et de Berber.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

*Séance du lundi 24 mars 1884*

Présidence de M. Brisson, président.

### Les couloirs

MM. Laroche-Joubert, Cunéo d'Ornano, Arnoult et Gautier ont déposé des amendements au budget, tendant à supprimer les impôts sur le vinaigre et sur le papier.

Les droites ont tenu une réunion plénière sous la présidence de M. de Mackau. Après observations de MM. de Cassagnac, Bergerot, de Mackau et Reille, la réunion a décidé, en presence des déclarations à la tribune des députés de la majorité, de leur laisser toute la responsabilité du budget et de s'abstenir dans les délibérations des bureaux.

L'Union démocratique et l'Union républicaine réunies pour s'occuper de la commission du budget, ont entendu, la première M. Germain, et la seconde M. Rouvier. Tous deux ont fait un exposé du budget et croient possible d'arriver à l'équilibre. M. Germain est hostile aux bons sexenaires.

## PROGRAMME DES THÉATRES

**Théâtre des Boulevards.** — Lundi, 24 mars, à 7 h. 1/2. Spectacle offert aux dames, avec le concours de M. Jahn, ténor d'opérette.

*Les Deux orphelines*, dame en 5 actes et 8 tableaux, par M. Dennery.

Distribution. — MM. Germain, Jacques. — Saint-Yves, Pierre. — Malteau, le chevalier de Vaudray. — H. Couvreur, le docteur. — Michaux, le comte de Linières. — L. Couvreur, Picard. — Fouat, Destrées. — Pastelot, Lafleur. — Philis, Desmaret. — Gustave, le vicomte. — Florent, Martin. — Eugène, un officier. — Mmes Deschamps, Henriette. — Mlle Lemay, Louise. — Mmes Lemay, la Frochard. — Mme Deque, sœur Geneviève. — Philis, la comtesse. — Couvreur, Marianne. — Florent, Mariette. — Saint-Yves, Julie.

Seigneurs, peuple, soldats.

*La Mascotte*, opéra-comique en trois actes.

Distribution. — MM. Bettini, Pipo. — Louis Couvreur, Laurent XVII. — Malteau, Fritellini. — H. Couvreur, Rocco. — Germain, Parafane. — Saint-Yves, Mathéo. — Michaux, Guillaume. — Fouat, Antoine. — Florent Grégoire. — Oscar, 1er garde. — Daniel, 2e garde. — Pastelot, 3e garde. — Lepers, 4e garde. — Emile, 5e garde. — Auguste, 6e garde. — Mmes Roger, Bettina. — Detaille, Fiametta. — Couvreur, Crilo, 1er page. — Philis, Marco, 2e page.

Seigneurs, soldats, paysans.

Ordre du spectacle : 1° *Les Deux orphelines* ; 2° à 9 h. 1/2, *La Mascotte*.


## LE VIN RÉPARATEUR AUGUET

est le tonique le plus puissant pour guérir *Anémie, chlorose, fièvres migraines mauvaises digestions.* Il convient surtout aux personnes épuisées par les maladies, le travail, les excès : 4 fr. la bouteille. Lyon ph. Auguet. A Roubaix, ph Couvreur.
20489

## Chambre de commerce de Paris
## Ecole des Hautes Etudes Commerciales

108, Boulevard Malesherbes, Paris

Les prospectus sont envoyés gratuitement à toutes les personnes qui en font la demande au Directeur.
20600—8009

*Dans le traitement des* **Affections de Poitrine,** *les médecins recommandent spécialement l'emploi du*

**SIROP** *et de la* **PATE** *de*
**PIERRE LAMOUROUX**

Entrepôt Général : 45, Rue Vauvilliers, PARIS
DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES
Se Méfier des Contrefaçons.


## COMMERCE

**Avis intéressants pour le commerce de Roubaix.** — M. Behrend, rue de Trévise, 39. — M. Denisane, 5, rue Scrive. — M. H. Elias, 49, rue Maubeuge. — MM. Trilha et Aubry, 32, rue du Sentier. — M. Wedeles, 5, rue Bergère. — MM. Veglison et Dotrès, 6, faubourg Poissonnière, ont des ordres ou acheteurs en tissus.

### LAINES

Buenos-Ayres, le 24 février 1884.

Les affaires ont